

Aides à l'habitat à Decazeville : la réussite par l'exemple

Decazeville et son bassin de vie bénéficient depuis 2014 d'un programme (pour partie expérimental) visant à développer l'attractivité du territoire par l'amélioration du cadre de vie et le développement économique.

Un périmètre de 5 hectares dans le centre de Decazeville a été retenu et bénéficie d'un dispositif spécifique d'aides à l'habitat et d'un programme municipal de rénovation des équipements publics (rue Cayrade et sa liaison avec la zone d'activités du Centre). En parallèle, la partie restante de la commune et les communes environnantes sont accompagnées par le programme départemental « Habiter mieux ».

Les aides à la rénovation des immeubles et des logements s'adressent à la fois aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs, elles sont apportées par l'Etat (à travers les crédits de l'ANAH, l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat), Decazeville Communauté, la région Occitanie, les caisses de retraite, la fondation abbé-Pierre, Procvivis Sud Massif central...

Pour chaque dossier, la faisabilité de l'opération et les travaux à entreprendre sont précisés. Le montage ainsi que le suivi des projets et l'approche fiscale font l'objet de conseils grâce au savoir-faire d'Oc'Téha, l'opérateur présent sur le terrain. Il assure des permanences au 31, rue Cayrade, le lundi de 14 heures à 16 heures et le vendredi de 10 heures à midi ; au siège de Decazeville Communauté (la Maison de l'industrie à Fontvernhes) le premier mercredi de chaque mois de 10 heures à midi ; à la mairie de Flagnac, le troisième mercredi du mois de 10h 30 à 11h 30, à celle d'Aubin le troisième mercredi du mois également de 13h 30 à 15h 30. Oc'Téha est joignable au carrefour de l'Agriculture, 5, boulevard du 122^e R.I. à Rodez, tél : 05 65 73 65 76.

Au 10, avenue Cabrol à Decazeville, un immeuble a ainsi été réhabilité récemment par la SCI Habitat Confort 12. L'opération concerne 7 logements et un local commercial en rez-de-chaussée. C'est l'exemple même d'une réhabilitation techniquement réussie qui a bénéficié de 45% de subventions (ANAH, prime Fart, Eco-chèque de la région Occitanie, Decazeville Communauté) pour un montant de travaux de 457 695 € TTC et 6 050 € TTC de maîtrise d'œuvre.